Département de la Haute-Savoie

THONON agglomération

Communauté de Communes du Bas-Chablais

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal *(Elaboration)*

Commune de Chens-sur-Léman

Plan de zonage général

ECHELLE : 1/2500

Arrêté	Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire du : Le Président:
Approuvé	Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire du : Le Président:

Siège social : Immeuble Arsénie - 44 rue Charles Monthrond - 73000 Chambéry
Téléphone 04 79 69 29 53 | Fax 04 79 96 21 09 | info@epode.eu | www.epode.eu
Agence de Haute-Savoie - 4 allée Jacques Prévert - 74600 Seynod | Agence de Maurienne - Forum Albiez - 2A rues Terre d'Allobroges | route de Bellevarde - 73300 Modane
SAS au capital de 8000 € | SIRET 49311440200031 | apet 7112A | n° identification TVA: FR 76831114402

Fait le 11/02/2020

Préscriptions

Contraintes de constructibilité

- *Secteur de Taille et de Capacité d'Acceuil Limitées (STECAL) au titre de l'article L151-13 du CU*
- *Secteur comportant des orientations d'aménagmenet et de programation (OAP) au titre des articles L151-6 et L151-7 du CU*
- *Emplacement réservé au titre de l'article L151-41 alinéa 1 ou L151-41 alinéa 4*
- *Servitude de gel au titre de l'article L151-41 alinéa 5 du CU*
- *Coupures urbanisation littoral au titre de l'article L121-22 du CU*
- *Servitude de mixité sociale au titre de l'article L151-15 du CU*
- *Espace boisé classé au titre de l'article L113-1 du CU*
- *Linéaire commerciale protégé au titre de l'article L151-16 du CU*
- *Alignement de façade au titre du l'article L151-17 du CU*
- *Changement de destination au titre de l'article L151-11 du CU*

Divers

- *Autorisation d'urbanisme "accordée"*
- *Limite de commune*
- *Bâtiment agricole*
- *Contour du zonage*

Patrimoine bâti et paysager

- *EBF accompagnement au titre de l'article L151-23 du CU*
- *EBF strict au titre de l'article L151-23 du CU*
- *Coupures vertes au titre de l'article L151-23 du CU*
- *Espace vert au titre de l'article L151-23 du CU*
- *Réservoirs de biodiversité au titre de l'article L151-23 du CU*
- *Cours d'eau et zones humides au titre de l'article L151-23 du CU*
- *Corridors écologiques au titre de l'article L151-23 du CU*
- *Secteur bâti à protéger au titre de l'article L151-19 du CU*
- *Alignement d'arbres au titre de l'article L151-23 du CU*
- *Arbre remarquable au titre de l'article L151-23 du CU*
- *Château et grande demeure au titre de l'article L151-19 du CU*
- *Eglise et chapelle au titre de l'article L151-19 du CU*
- *Bâtiment typique et historique au titre de l'article L151-119 du CU*
- *Petit patrimoine au titre de l'article L151-19 du CU*
- *Point de vu au titre de l'article L151-23 du CU*
- *Sentier à conserver au titre de l'article L151-38 du CU*

Zones urbaines

UA	*Zone urbaine à dominante habitat - centre-bourg historique avec mixité des fonctions et présentant une certaine densité*
UB	*Zone urbaine à dominante habitat - Espace de développement des pôles avec mixité des fonctions et devant présenter une certaine densité*
UC	*Zone urbaine à dominante habitat - Espace de développement des communes périurbaines et des villages, et accompagnement des pôles avec mixité des fonctions et devant présenter une certaine densité*
UCp	*Zone urbaine à dominante habitat - Espace de développement des communes périurbaines et des villages, et accompagnement des pôles avec mixité des fonctions et devant présenter une certaine densité, présentant des enjeux paysagers liés au lac*
UD	*Zone urbaine à dominante habitat - Espace résidentiel peu dense*
UDL	*Zone urbaine à dominante habitat - Espace résidentiel peu dense en zone littorale*
UH	*Zone urbaine à dominante habitat - Cœur de hameau dense et historique*
UP	*Zone urbaine à dominante habitat à valeur patrimoniale forte*
UE	*Zone urbaine dédiée aux équipements publics et/ou d'intérêt collectif*
UX1	*Zone urbaine dédiée aux activités économiques de types artisanales et industrielles - Zones d'activités prioritaires*
UX2	*Zone urbaine dédiée aux activités économiques de types artisanales et industrielles - Zones d'activités de proximité*
UY1	*zone urbaine dédiée aux activités économiques de types commerciales*
UY2	*zone urbaine dédiée aux activités économiques de types commerciales – surfaces commerciales plafonnées*
UT1	*Zone urbaine dédiée au tourisme et aux loisirs*
UT2	*Zone urbaine dédiée au tourisme et aux loisirs de type secondaire*
UTL	*Zone urbaine dédiée au tourisme et aux loisirs, en zone littorale*
UF	*Zone urbaine dédiée aux infrastructures et équipements ferroviaires*

Zones à urbaniser

1AUB	*Zone à urbaniser opérationnelle, à court moyen terme, dominante habitat - dans l'espace de développement des pôles*
1AUH	*zone à urbaniser opérationnelle, à court moyen terme, dominante habitat – dans l'espace de développement des communes périurbaines et des villages et en espace de transition des communes pôles*
1AUd	*Zone à urbaniser opérationnelle, à court moyen terme, dominante habitat - dans l'espace résidentiel peu dense*
1AUh	*Zone à urbaniser opérationnelle, à court moyen terme, dominante habitat - en hameau historique*
2AU	*Zone à urbaniser stricte, à long terme (évolution du PLUi nécessaire)*
1AUe	*Zone à urbaniser opérationnelle, à court moyen terme dédiée aux équipements publics et/ou d''intérêt collectif*
1AUx1	*Zone à urbaniser opérationnelle, à court terme dédiée aux activités économiques de types artisanales et industrielles - Zones d'activités prioritaires*
1AUx2	*Zone à urbaniser opérationnelle, à moyen terme dédiée aux activités économiques de types artisanales et industrielles - Zones d'activités de proximité*
1AUy1	*zone à urbaniser opérationnelle, à court moyen terme dédiée aux activités économiques de types commerciales*
1AUt	*Zone à urbaniser opérationnelle, à court moyen terme dédiée aux activités touristiques et de loisirs*

Zones agricoles

A	*Zone agricole dédiée aux activités agricoles*
Ap	*Zone agricole présentant des enjeux paysagers*
Ace	*Zone agricole dédiée aux activités équestres - création de nouvelles activités*
Ax1	*Zone agricole dédiée aux activités économiques isolées au sein de l'espace agricole - évolution de sites existants*
Ax2	*Zone agricole dédiée aux activités économiques isolées au sein de l'espace agricole - création de nouvelles activités*
Ad	*Zone agricole dédiée au stockage des déchets inertes*

Zones naturelles

N	*Zone naturelle et forestière à protéger*
Nc	*Zone naturelle dédiée à l'accueil de campings*
Ncp	*Zone naturelle dédiée à l'accueil de campings présentant des enjeux paysagers liés au lac*
Ne	*Zone naturelle dédiée à l'accueil d'installations sportives et/ou de loisirs et/ou d'intérêt collectif*
NeL	*Zone naturelle dédiée à l'accueil d'installations sportives et/ou de loisirs et/ou d'intérêt collectif en zone littorale*
Ngv	*Zone naturelle dédiée à l'accueil des gens du voyage*
Ngvs	*Zone naturelle dédiée à l'accueil des gens du voyage sédentarisés*
NL	*Zone naturelle dédiée à la préservation du littoral*
NLj	*Zone naturelle de jardin en zone littorale*

Liste emplacement réservé - Chens-sur-Léman

N°	Surface m²	Destination	Bénéficiaire
142	875	Création d'un cheminement piéton entre le Chef Lieu et Tougues	Commune
143	309	Aménagement du carrefour de la route d'accès des Quatre Pauses	Commune
144	2464	Création d'un cheminement piéton dans le vallon du ruisseau des Léchères	Commune
145	2913	Elargissement de la RD20 entre Véreitre et Tougues pour la création d'une piste cyclable	Commune
146	191	Aménagement de la rue des Chênettes	Commune
147	352	Elargissement de la route de Véreitre pour la création d'un cheminement piéton et d'une piste cyclable	Commune
148	2281	Elargissement de la RD25 entre Véreitre et Chens-le-Pont pour la création d'une piste cyclable	Commune
149	1877	Elargissement de la route d'Hermance	Commune
150	472	Aménagement d'un chemin piéton le long des berges de l'Hermance entre le poste frontière et le pont des Nants	Commune
151	2037	Elargissement de la RD20 (Route du Lac) entre Véreitre et Douvaine pour la création d'une piste cyclable	Commune
152	1804	Aménagement d'une aire d'acceuil des gens du voyage	Commune
153	3402	Parking relais	Commune
154	1256	Elargissement de la RD25 entre Messery et le chemin de la Pareuse pour la création d'une piste cyclable	Commune
155	624	Elargissement de la voie de Pré Rive	Commune
156	8933	Aménagement d'un bassin de rétention des eaux pluviales au lieu-dit "Les Champs Courbes"	Commune
157	3000	Aménagement d'un bassin de rétention des eaux pluviales au lieu-dit "Pré Bois"	Commune
158	810	Aménagement d'une noue de rétention / infiltration des eaux pluviales	Commune
159	708	Aménagement d'une noue de rétention / infiltration des eaux pluviales	Commune
160	120	Aménagement de la rue des Rossets	Commune
161	729	Elargissement de la route de Collongette	Commune
162	641	Création d'une liaison entre le chemin de Sous-Cusy et la route de Saint-Joseph	Commune
163	712	Aménagement d'un bassin de rétention des eaux pluviales au lieu-dit "Cusy-Est"	Commune
164	3567	Aménagement d'un bassin de rétention des eaux pluviales au lieu-dit "Les Carelles"	Commune
165	49	Aménagement du carrefour de la route du Léman et de la rue de la Cave	Commune
166	11180	Aménagement d'un bassin de pré-traitement des eaux pluviales au lieu-dit "Beauregard"	Commune
167	234	Zone de regroupement et de collecte des ordures ménagères au lieu-dit "Les Rossets Est"	Commune
168	81	Zone de regroupement et de collecte des ordures ménagères au lieu-dit "Les Agres Est"	Commune
169	36	Aménagement de la route d'Hermance	Commune
170	54	Aménagement au chemin des Dégnières	Commune
171	41	Aménagement de la route des Peupliers	Commune
172	406	Aménagement du chemin des Croisets	Commune
173	63	Aménagement du chemin des Croisets	Commune
174	25	Aménagement de la rue des Chênettes	Commune
175	1065	Création d'une liaison entre le chemin rural dit des Nants à celui d'Hermance	Commune
176	973	Elargissement de la rue des Chenettes pour création d'un cheminement piéton et d'une voie cyclable	Commune
177	167	Elargissement de l'allée du Quart d'Amo	Commune
178	15424	Projet de renaturation du ruisseau des Léchères	Commune
179	2887	Elargissement de la RD250 entre Tougues et le carrefour de l'Eglise au chef-lieu pour la création d'une piste cyclable	Commune
180	1335	Aménagement voirie	Commune
181	5568	Logements sociaux (100%)	Commune

CHENS-SUR-LEMAN

Ech. : 1/2500